

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## · SUISSE ·

### ABONNEMENTS

Un an Six mois:

Suisse . . . .	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	» 12.—	» 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance.		

Paraisant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

### ANNONCES

suisses 20 d., offres et demandes de place 10 ct. la ligne, étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

### Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal



Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

### Vous êtes tous des flibustiers

C'est par cette apostrophe peu flatteuse, qu'un fabricant d'horlogerie qui fait des affaires de détail dans le canton de Vaud, fut récemment reçu par l'un de ses clients.

Surpris mais non charmé de s'entendre qualifié de la sorte, notre fabricant s'étonne, s'indigne, demande des explications; son client lui met sous les yeux deux circulaires d'une soi-disant Exposition permanente, à la Chaux-de-Fonds.

Dans l'une de ces circulaires, on offre pour fr. 10, dix objets divers, dont une montre.

Dans l'autre, pour fr. 24 une montre argent, avec chance de recevoir, comme prime, une montre en or kar. 18, ou même une montre or à répétition, donnant les heures et les quarts.

Nous reproduisons cette circulaire, pour l'édition du monde horloger.

Nouvelle montre de précision «Ovation»  
Extra-plate

Nous offrons notre nouvelle montre extra-plate pour hommes, 19 lignes l'épine, argent, cuvette argent, contrôlée, tout à fait façon moderne, avec mouvement ancre 15 rubis, levées visibles, mise à l'heure par la couronne, bien réglée et garantie 2 ans sur facture, au prix de réclame de fr. 24.

Toutes les commandes sont numérotées dès ce jour à l'arrivée de chaque courrier et chaque 50<sup>me</sup> client recevra comme prime au lieu de la montre argent, une montre en or 18 karats, cuvette or, la même qualité extra-plate, et pour le même prix de fr. 24.

Chaque 100<sup>me</sup> client recevra comme prime en lieu de la pièce argent, une montre or à répétition sonnant les heures et les quarts d'heures, également pour le même prix de fr. 24.

S'adresser au directeur de l'Exposition permanente, Chaux-de-Fonds.

Expédition contre remboursement.

Sur demande, nous envoyons la liste des heureux possesseurs des primes échues des superbes montres or, que nous vendons au détail fr. 225 et 400 et qui ne nous reviennent aux primes qu'à fr. 24. Le livre des commandes est à la disposition de chaque client.

Nous ignorons ce que valent les montres offertes en vente ou en prime. Mais ce que nous savons, c'est que l'opération prévue dans la circulaire ci-dessus, constitue une

forme de la loterie et une manière déplorable de traiter les affaires.

Nos lois interdisant la loterie, l'auteur de la combinaison commerciale qui est à la base des opérations de l'Exposition permanente, Chaux-de-Fonds, tombe donc sous le coup des lois.

Le Bureau de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail a signalé le fait au Département de l'Industrie, dont la Chambre dépend, par son rapport du 25 mars écoulé.

Espérons que la justice suivra son cours et qu'un jugement en bonne et due forme, contribuera à nous débarrasser des faiseurs et des exploiteurs qui font le plus grand mal au commerce honnête.

### Syndicats et anarchie

On écrit au Peuple suisse :

« Votre campagne contre l'intrusion de l'anarchie dans les syndicats ne peut qu'être approuvée par les ouvriers soucieux de l'avenir des syndicats à Genève et en Suisse.

« Les anarchistes ont déjà fait trop de mal aux organisations ouvrières à Genève.

« Il suffit de rappeler la fin lamentable de la grève des maçons suscitée par les anarchos. Cette grève vida les caisses syndicales et fit descendre le chiffre des syndiqués adhérents à la fédération à moins de 500 membres sur 30.000 ouvriers de la place.

« Dans la grève des mouleurs sur métaux, les anarchistes jouèrent le même rôle désorganisateur. Plusieurs d'entre eux furent des kroumirs et des mouchards. C'est un peu grâce à l'élément anarchiste que cette grève, pour laquelle la fédération suisse des ouvriers suisses pour métaux avait dépensé plus de 20.000 fr., a fini par un échec.

« Aujourd'hui dans le comité de la fédération ouvrière, c'est l'élément anarchiste — Bertoni et Avennier — qui, sous le manteau syndicaliste, cherche à déconsidérer les fédérations professionnelles, les contrats collectifs, les secrétaires fédératifs, les

caisses de secours, les lois ouvrières sur les fabriques, sur le repos hebdomadaire.

« On y éblouit les camarades par des phrases mais on y fait peu de travail utile. On injurie dans chaque assemblée les militants et tous ceux qui ne pensent pas comme eux. On sème partout la division, la haine et la suspicion. C'est de la bésogne mauvaise et qui ne peut produire que de mauvais résultats.

« Nous en sommes écourrés, à la fin, et nous commençons à en avoir assez.

Un groupe d'ouvriers syndiqués. »

### L'évaluation des marchandises par les offices douaniers des Etats-Unis d'Amérique

Explications concernant l'arrangement avec l'Allemagne et les déclarations de la valeur. Cas dans lesquels le prix d'exportation (prix de vente) équivaut à la valeur marchande. Le premier secrétaire adjoint du ministère du trésor, M. Reynolds, a fait, à ce sujet, d'importantes déclarations au cours d'un discours prononcé, au commencement de novembre, à l'assemblée annuelle à New-York, des taxateurs en douanes (Appraisers). Nous empruntons celles-ci qui, de source autorisée, sont recommandées à notre attention au «Journal of Commerce» du 12 novembre dernier. M. Reynolds rentrait d'un voyage d'Europe consacré à l'étude des tarifs douaniers aux fins d'appliquer les malentendus résultant de l'arrangement avec l'Allemagne. Il fit un exposé clair et précis de ce qu'on attendait des fonctionnaires, chargés à teneur de cet arrangement, de la taxation des marchandises et s'efforça notamment de démontrer qu'il s'appliquait tout aussi bien à d'autres pays qu'à l'Allemagne.

Après avoir énoncé officiellement son opinion aux «Appraisers», M. Reynolds a fait observer, plus tard, à un représentant du «Journal of Commerce» que l'administration avait toujours envisagé le présent traité, ni plus ni moins, que comme une interprétation des actes administratifs douaniers et que l'opinion répandue en certains cercles que l'arrangement stipulait une série de concessions spéciales en faveur de l'Allemagne était absolument erronée. L'administration avait l'intention arrêtée d'appliquer cet arrangement à tous les Etats. Un exposé détaillé de toute la question figure dans le discours de M. Reynolds aux «Appraisers». Il s'est exprimé ainsi qu'il suit :

Pas dans lesquels le prix d'exportation doit être adopté comme valeur marchande. L'année dernière, et en corrélation avec l'arrangement conclu avec l'Allemagne, le régime doua-

nier a vu surgir deux questions litigieuses qui n'intéressent pas l'Allemagne seule et son exportation, mais d'autres pays également. L'arrangement prescrit que la valeur marchande doit équivaloir au prix d'exportation pour certaines marchandises sans marché au pays d'origine, ou, de si peu d'importance que l'on ne saurait parler d'un marché indigène en sens propre du mot.

La signification de cette disposition a provoqué nombre d'erreurs aux Etats-Unis. Le gouvernement partait du principe que, légalement et logiquement, le prix d'exportation devait être adopté comme valeur dans les cas où des marchandises n'étaient vendues que pour l'exportation ou lorsque toutes les marchandises d'un genre spécial étaient expédiées à l'étranger sans qu'une partie d'entre elles fut vendue dans le pays de provenance; on ne saurait, en effet, fixer en l'occurrence, une valeur marchande indigène. Or, l'opinion paraît fort répandue que la disposition ci-dessus entendait parler du prix d'achat. Il n'en est pas ainsi; il s'agit du prix d'exportation, du prix auquel ces marchandises sont vendues pour l'exportation mondiale, du prix auquel chacun peut se les procurer, sur le marché libre, en vue de les exporter. C'est donc le genre de la marchandise et non la coutume du fabricant, qui doit faire règle lors du dédouanement.

Il ne suffit pas qu'une maison apporte la preuve que toutes les marchandises fabriquées par elle, sont destinées à l'exportation. Si un autre fabricant confectionne, dans les mêmes pays et localités, des articles absolument similaires et les vend à l'intérieur, les marchandises du premier ne sauraient être considérées comme destinées à l'usage exclusif de l'étranger.

*Certificats délivrés par les Chambres de commerce.* Le second point litigieux concerne les déclarations de valeur délivrées par les chambres de commerce. L'arrangement n'attribue pas à ces pièces une portée décisive: la question à résoudre était celle-ci: lorsqu'une déclaration de cette nature est présentée par l'intéressé, doit-elle être considérée comme une preuve compétente. C'est aux «Appraisers» qu'il appartient de fixer le degré d'importance de ce moyen de preuve. Cette compétence des chambres de commerce est une des matières qui ont fait, en France, en Autriche, en Allemagne et en Angleterre, l'objet des études approfondies de la commission à laquelle j'appartiens en qualité de membre. Il y a lieu, avant tout, d'adresser un rapport au secrétaire du ministère du trésor, sur le résultat des démarches faites et l'impression laissée par les rapports noués avec ces institutions et leurs membres.

Le département a accordé à certains Etats la faveur, pour leurs chambres de commerce, de délivrer ces déclarations lorsque les dites chambres sont placées sous le contrôle du gouvernement. Si l'on se trouve en présence de déclarations faites à la légère ou pires encore, nous n'aurons pas, en effet, à en demander compte à des institutions irresponsables, mais au gouvernement même auquel nous transmettrons les pièces attestant la fausse déclaration faite par la chambre de commerce incriminée.

A l'ouverture de la conférence, M. Reynolds s'exprima en termes élogieux sur l'activité du Colonel Fowler et fit ressortir l'énergie déployée par lui dans la direction des «Appraisers» du port de New-York; il le félicita, en outre, de la procédure appliquée en ce genre d'affaires. Il complimenta chaleureusement, enfin, la corporation des Appraisers sur la façon dont ils remplissaient leurs devoirs.

*Prescriptions précises à l'usage des Appraisers locaux.* «Ne méconnaisez pas l'importance de vos fonctions comme «Appraisers» des marchandises dans les différents ports.» ajouta M. Reynolds. «Votre tâche consiste à classer les marchandises et à déterminer, jour après jour, la valeur de celles-ci. Ce n'est qu'exceptionnellement que les questions en résultant peuvent être soumises à l'appréciation et à la révision du collector. Recourez à votre libre arbitre en fixant les valeurs ou classifications. S'il surgit un doute concernant l'évaluation ou la classification, vous êtes autorisés à admettre une valeur ou une classe plus élevées, puisqu'il existe une cour d'appel devant laquelle l'affaire peut être portée à nouveau avec pièces à l'appui, cour ouverte aux deux parties en cause et chargée de prendre la décision en dernier ressort.

Mais si vous appliquez une valeur ou une classe supérieures à celles que vous estimatez personnellement équitables, uniquement parce qu'il existe une cour d'appel, cette façon de procéder

n'est pas conforme aux intentions du département.

Examinez le cas sous tous ses aspects et évaluez scrupuleusement tous les moyens de preuve qui vous sont soumis. N'espérez pas le transfert des cas au «Board» des «Appraisers» ou à la cour d'appel. Le Département désire que le chiffre des controverses soit aussi réduit que possible. Les cas soumis à la cour d'appel retardent la décision définitive et entravent la marche de l'affaire. Le Colonel Fowler présida la conférence. Y assistaient les «Appraisers» des ports suivants: Boston, Philadelphie, Baltimore, Buffalo, Chicago, Detroit, St-Louis, Port Townsend, Pittsburgh, Cleveland, Milwaukee, St-Juan, St-Francisco et Nouvelle-Orléans.

La conférence est convoquée annuellement afin de garantir l'uniformité de la pratique douanière dans les nombreux ports du pays.

### L'industrie de la bijouterie à Pforzheim

Nous empruntons les renseignements suivants au compte-rendu d'une conférence de M. le Dr. G. Lehner, donnée à la Société des arts industriels, à Berlin:

«L'industrie de la bijouterie de Pforzheim se divise en deux groupes distincts, soit celui de la bijouterie vraie en or et en argent et celui de la bijouterie en double: elle occupe dans son ensemble 960 établissements avec environ 29.000 employés, dont 18.000 orfèvres (soit 13.000 orfèvres ayant fait un apprentissage et 5000 apprenants) et environ 4000 employés de commerce. Le reste se recrute parmi les employés auxiliaires, masculins et féminins.

«Environ 17.000 employés habitent les villages environnans et se rendent chaque matin en ville; celle-ci a une population d'environ 60.000 habitants.

«Pforzheim a, après Berlin, le plus grand trafic de l'Allemagne en lettres et paquets avec valeur déclarée. Les transactions s'élèvent annuellement à environ 551 millions de marks et la valeur de la production annuelle se monte à 135 millions de marks.

«En 1747, un horloger genevois fut appelé à l'orphelinat de Pforzheim pour chercher à former des apprentis horlogers. La tentative d'introduire l'industrie horlogère ne réussit pas, tandis que l'industrie de la bijouterie prit racine et se développa. Pendant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, cette dernière industrie prit un essor considérable, surtout dès la guerre franco-allemande. Pendant l'investissement de Paris, qui fut jusqu'à ce moment le fournisseur incontesté de la bijouterie, les acheteurs s'aperçurent que Pforzheim avait, en réalité, depuis longtemps déjà, fabriqué la plupart des articles de bijouterie de Paris.

«L'importance de l'art industriel de Pforzheim, son développement technique, économique et historique réside essentiellement dans le travail manuel des orfèvres. En effet, tous les articles de bijouterie vraie en or et en argent se confectionnent, à l'aide de quelques machines accessoires, pièce après pièce, par des ouvriers orfèvres (bijoutiers, joailliers, graveurs et ciseleurs). Tandis que l'article en double est entièrement confectionné par les machines et la production est si importante qu'on pourrait facilement entourer le globe terrestre avec les chaînes fabriquées annuellement (40.000 kilomètres).

«Alors que l'orfèvre exécute généralement son travail d'après un dessin et donnera des formes à l'inspiration du dessinateur, la fabrication de la bijouterie en double n'est qu'un travail mécanique et ne pourra développer l'art industriel. Aussi les apprentis orfèvres sont tous tenus de fréquenter l'Ecole de bijouterie de la ville et ceux qui cherchent à développer encore davantage leurs connaissances artistiques ont à leur disposition l'Ecole d'art industriel grand-ducal de Pforzheim.»

### Futures expositions

On écrit de Berne au *Journal de Genève*:

Un certain nombre d'expositions solliciteront de nouveau, en 1908, l'attention de nos commerçants et industriels, ainsi que de nos agriculteurs.

La Société d'agriculture, des sciences et de l'industrie, à Lyon, organise, pour ce printemps, une exposition des applications de l'électricité à l'agriculture et aux arts industriels. Le comité

d'organisation de cette entreprise a exprimé le désir que les constructeurs suisses y participent en grand nombre.

Une exposition internationale des applications de l'électricité aura lieu à Marseille, du 19 avril au 31 octobre. Au nom de son gouvernement, l'ambassadeur de France à Berne a invité la Suisse à participer à cette exposition.

Une exposition internationale des arts décoratifs et du mobilier, placée sous le patronage de l'impératrice douairière, aura lieu à St-Léopoldbourg pendant l'été. La légation impériale de Russie à Berne a demandé au Conseil fédéral d'inviter les intéressés suisses à participer à cette exposition et à y organiser une section.

Voilà pour l'année 1908. Mais d'autres expositions sont encore annoncées pour une date plus ou moins éloignée.

La légation de Belgique à Berne, au nom de son gouvernement, a invité la Suisse à participer officiellement à l'Exposition universelle et internationale qui aura lieu à Bruxelles en 1910. Le Département fédéral du commerce a ouvert, parmi les intéressés, l'enquête à laquelle il se livre en pareil cas.

L'ambassade du Japon à Vienne a informé le Conseil fédéral que son gouvernement a l'intention d'organiser une grande exposition de caractère international, qui aura lieu en 1912, et qu'il désire que la Suisse y prenne part. La question de la participation officielle de la Suisse à l'exposition projetée est à l'étude. Pour le moment, L'Union suisse des paysans a fait connaître au Conseil fédéral qu'elle a l'intention d'y prendre part, tant avec les produits de l'industrie laitière qu'avec du bétail, mais que la Confédération devrait en supporter les frais.

Les villes de Rome et de Turin ont décidé d'organiser, avec le concours de toutes les provinces italiennes, une exposition internationale en 1911 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la proclamation du royaume d'Italie. Cette exposition placée sous le patronage du roi, aura lieu simultanément à Rome pour «les arts et l'histoire archéologique» et, à Turin, «pour les produits industriels et le travail dans ses différentes applications».

Par ordre de son gouvernement, la légation d'Italie à Berne a invité la Suisse à prendre part à cette exposition. Pour le moment, le Conseil fédéral a remercié la légation de cette invitation, en lui faisant savoir qu'il examinerait, avec tout l'intérêt qu'elle comporte, la question de la participation de la Suisse à l'entreprise projetée.

On voit que les expositions donnent passablement de besogne et l'on comprend que le Département fédéral du commerce, qui ne dispose pas d'un personnel spécial, ait vu avec satisfaction la création d'un «Comité permanent suisse des expositions» proposée par l'Union suisse du commerce et de l'industrie, l'Union suisse des paysans et un certain nombre de personnes intéressées. Ce sera le meilleur moyen d'assurer la continuité du travail préparatoire que nécessite la participation de la Suisse aux expositions.

### Une exposition internationale à la Haye

Durant les mois de juillet, août et septembre prochains, une grande exposition internationale se tiendra à la Haye, qui promet d'obtenir un grand succès. Toutes les branches de commerce, de l'industrie, de la science, des beaux-arts, seront représentées, et en particulier l'industrie du tabac, la distillerie, la fromagerie, la laiterie et la brasserie, qui formeront des sections spéciales. Afin d'encourager cette manifestation commerciale, les directions de chemins de fer dans les Pays-Bas accordent une réduction de 50% sur leurs tarifs habituels pour toutes les marchandises expédiées à destination pour cette exposition. Pour de plus amples informations, on peut s'adresser au secrétariat de cette exposition, 1-3, Nieuwe Haven, n° 1-3, à la Haye.

### N'abusons pas du crédit

Le crédit est une fort belle chose et c'est pour cela qu'on est tenté d'en abuser. Or l'abus transforme vite cette belle chose en une chose maudite, car les débiteurs sont toujours dépités de recevoir la facture de marchandises un an après livraison.

Trop de négociants ont la très mauvaise habitude de n'envoyer des relevés de comptes qu'à la fin de l'année. Tous devraient s'accoutumer à adresser à leur clientèle des relevés de comptes

semestriels, même trimestriels. C'est un faux calcul qu'il font, ou pour mieux dire un calcul égoïste d'attendre que la note soit plus grosse afin de palper une plus forte somme. Ce qui est pour eux très agréable, produit chez leurs clients un effet diamétralement opposé. Souvent le fournisseur devra attendre encore deux, trois ou quatre mois avant de toucher le montant intégral de sa note alors que le paiement aurait sans doute été opéré dans la huitaine si la note avait été moins.

Donc dans l'intérêt des clients, à crédit, comme dans celui des négociants, il serait bon que ces derniers s'accoutument à envoyer des relevés de comptes trimestriels. Nous avons la conviction que les notes seraient plus vite et plus sûrement payées.

Un essai ne gènerait pas dans certaines villes, c'est le cas à Fribourg, le comité de l'Union cantonale des Arts et Métiers invite par la voie de la presse, MM. les maîtres d'état, à envoyer à fin Mars, à leur clientèle leurs notes pour fournitures livrées ou travaux exécutés au cours du trimestre qui finit.

*Le Jura.*

### Nécrologie

Le 25 mars est décédé à Menton, après quelques jours de maladie, M. Charles-Albert Wittnauer de New-York.

D'origine Neuchâteloise, M. Wittnauer s'expatria très jeune aux Etats-Unis, où par son énergie et son intelligence des affaires, il ne tarda pas à occuper dans le domaine de l'horlogerie une situation très en vue et prépondérante.

La maison que M. Wittnauer possédait à New-York et qui portait son nom, avait sous sa direction et celle de son frère, M. Emile-J. Wittnauer, acquis une importance et un développement considérables, qui ont nécessité, il y a quelques années, sa transformation en une société anonyme par actions.

L'œuvre de M. Wittnauer ne sera heureusement pas compromise par sa disparition prémature. La Société A. Wittnauer Co continuera ses

opérations comme par le passé, sous la direction de M. Emile-J. Wittnauer, qui maintiendra les traditions auxquelles cette maison a dû son succès et sa réputation.

### Brevets d'invention Horlogerie et Bijouterie

#### LISTE DES BREVETS D'INVENTIONS

##### Enregistrements.

Cl. 71 a, n° 39949. 15 mai 1907, 6<sup>3/4</sup> h. p. — Mouvement de montre. — *Henri Pasche*, fabricant d'horlogerie, 58, rue Léopold Robert; et *Armand Maistre*, horloger, 39<sup>e</sup>, rue du Grenier, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Cl. 94, n° 39954. 14 février 1907, 8 h. p. — Boucle. — *Mieczyslaw Barabasz*, 1634, Eastern Avenue, Baltimore (Maryland, E.-U. d'Am.). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 94, n° 39955. 26 avril 1907, 11<sup>1/2</sup> h. a. — Dispositif de sûreté dans la poche pour montres. — *Adalbert Mirsch*, négociant, Wernsdorf près Kaaden (Bohème, Autriche). Mandataire: J. Aumund, Zurich.

##### Radiations.

Cl. 64, n° 35122. Cadran métallique avec chiffres en émail.

Cl. 65, n° 23213. Mouvement d'horlogerie avec dispositif de remontage électrique.

Cl. 65, n° 35845. Horloge électrique secondaire.

### Brevets d'invention

(Communication de l'Office général des Brevets d'invention A. Mathey-Doret, ingénieur-conseil, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

##### France.

N° 383770. Procédé de décroissement des trous de pivot pour mouvements d'horlogerie. — C. Crivolas fils.

N° 383771. Balancier pour pendules à longue marche. — C. Crivolas fils.

N° 384002. Perfectionnements aux montres, pendules et articles analogues visant un dispositif de table indicatrice d'allumage et extinction de lanternes de voiture. — C. L. Newland.

N° 384015. Dispositif indicateur pour le remontage des mouvements d'horlogerie. — P. Ravigueaux.

N° 384238. Chronomètre barométrique. — C. Souazé.

N° 384609. Dispositif pour la suspension de chronomètres et autres appareils analogues. — P. Simon.

##### Allemagne.

N° 195931. Dispositif de fermeture de courant pour horloges électriques avec ancre oscillante. — Ferdinand Schneider, Fulda.

##### Angleterre.

N° 22010/1906. Echappement à grandes variations de marche pour pièces d'horlogerie. — Henri Coullery, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

N° 22321/1906. Pendant de montre. — J. F. King, Sheridan (Mont., E. U. d'Am.).

##### Etats-Unis d'Amérique.

N° 878220. Montre avec remontage au pendant. — Robert Manthey, Jersey-City, N. J.

N° 878739. Clef pour horloges-contrôle pour employés et dispositif pour la fixer. — Abraham A. Newmann, Chicago.

### Cote de l'argent

du 1<sup>er</sup> Avril 1908

Argent fin en grenailles . . . fr. 99.— le kilo.

Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris . . . . . fr. 100.44 1/4

## NARDIN, CHRONOMETRES

LE LOCLE et GENÈVE H 10167 C MARINE ET POCHE ET COMPLIQUÉS  
251 PRIX D'OBSERVATOIRES Montres simples de précision par procédés mécaniques 495

**VERITABLE ROSSKOPF & CIE PATENT**  
La Chaux-de-Fonds (Suisse)

**Montres de précision anti-magnétiques, ayant obtenu les plus hautes récompenses**

**Exiger La „Lyre“ au centre de la marque. • •**

**AECHT H 10017 C 177**

**ROSSKOPF & CIE**  
VERDADERO

**GENUINE**

Fabrique d'Horlogerie compliquée  
**WALTER MEYLAN**  
Rue du Progrès, 20  
La Chaux-de-Fonds

#### Répétitions à quarts et minutes

système à tirages et pousoirs silencieux

Chronographes - Compteurs - Quantitaires - Automates

NOUVEAUTÉS : 14343

#### Répétitions quarts et minutes

17 lignes, extra plates

**CONCERTO RÉPÉTITION CARILLON**  
déposé à 3 marteaux en vue

Téléphone H 10111 C



## BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Crédits documentaires. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Achat, vente et garde de titres. — Location de coffres-forts. — Encaissement de coupons. — Avances sur titres. — Emission de billets de dépôt 4% à 1, 2 et 3 ans. — Prêts hypothécaires et sur cédulles. — Lettres de crédit. — Service d'épargne: Dépôts jusqu'à fr. 5000 4%. — Achat et vente de matières d'or et d'argent. — Or fin pour doreurs.

La Banque émet aux meilleures conditions des chèques sur toutes les principales villes du globe. — H 10009 C 1411

## Fabrique Suisse de Boîtes de Montres

ARGENT, ACIER ET MÉTAL (S. A.)

71. Alexis-Marie Piaget — **LA CHAUX-DE-FONDS** — Alexis-Marie Piaget, 71

Spécialités en boîtes livrées finies pour tous pays H 10602 C de tous genres et formes 1798

en argent, acier, nickel, électro et nacre

Boîtes finies pour Mouvements américains pour mise à l'heure négative

### Renseignements commerciaux et Contentieux

## F.-X. MOESCHLIN

Successeur de J.-A. Tritschler

**BALE** (Suisse) — Maison fondée en 1869 — **ZURICH**

Service prompt et conscientieux. Conditions d'abonnement favorables. Relations universelles; plus de 20,000 correspondants dans tous les pays. — H 5144 Q 957

**Maison spéciale pour la fabrication de**  
**BRACELETS-MONTRES EXTIENSIBLES**

**simples, solides, élégants**  
**Systèmes et modèles variés. — Brevetés dans tous les pays.**

**Pratiques et commodes,  
 tenant ferme  
 dans toute position.**  
**Envoi d'échantillons  
 sur demande**

**Livrés aux fabricants  
 d'horlogerie prêts à y fixer  
 les calottes.**  
**H 6745 C**

**en or, argent, double  
 acier oxydé**

**1078**

**Seul fabricant:  
**J. Emrich, Pforzheim****

**Avis.**

Par suite de l'emploi uniforme du système métrique au calibrage de verres de montres, la Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited, à Strasbourg, ne calibre plus ses verres que par  $\frac{1}{10}$  de  $\text{m|m}$ .

Le tableau de comparaison entre les anciennes mesures et le système métrique, employé jusqu'à présent, a été reconnu dans la pratique comme trop inexact pour pouvoir servir de base aux commandes d'après le millimètre et ses divisions de  $\frac{1}{10}$  de  $\text{m|m}$ .

Afin d'éviter des différences de mesures, et pour faciliter l'introduction des verres de montres par  $\frac{1}{10}$  de  $\text{m|m}$ , il est de toute nécessité que chaque consommateur demande à son fournisseur les verres par  $\frac{1}{10}$  de  $\text{m|m}$  seulement.

H 7236 C 4197

La Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited, à Strasbourg, livre tous les genres de verres de montres dans toutes les grandeurs, depuis 3 jusqu'à 85 millimètres et au-dessus, en  $\frac{1}{10}$  de  $\text{m|m}$ , depuis le plus petit jusqu'au plus grand diamètre.

**Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited,  
 Strasbourg (Alsace).**

**AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER**

H 10565 C NIEDERDORF (Bâle)

1847

Spécialités:

Pivotages d'échappements, ancre soignés, sur jauge  
 Vis, tiges de remontoirs,  
 Pignons, chevillots, pieds en laiton, acier et nickel, etc.  
 Procédés mécaniques par machines automatiques

**Fabrique de cadrans métalliques**  
**Kohly & Etienne**

Téléphone 120 BIENNE EXPORTATION

Nouveautés en tous genres: 1500 dessins différents  
 Installations spéciales pour la série. **Centrage absolu.**  
 BI 10 Y Echantillons et prix à disposition.

1514

**Fabrique de Cadrans métal en tous genres**  
**Nydegger-Monnier, Bienne**

Rue du Musée, 16a

Promenade de la Suze, 29

Téléphone 96 - Force électrique

**Fabricants d'horlogerie - Monteurs de boîtes**  
**Pas d'hésitation!**

Envoyez vos boîtes et montres au nouveau  
 Bureau de Contrôle de Morteau.

**EUGÈNE ROUSSEL-SIMONIN, MORTEAU**

Commissionnaire en Douane et au Bureau de Contrôle

Se recommande particulièrement pour toutes les opérations en douane et au contrôle — Prix modérés — Discrétion absolue — Réexpéditions le même jour.

H 5632 C 1719

# ★ Société Horlogère Reconvilier ★

Société anonyme par actions.

Directeur, G. Ruedin.

Fabrication mécanique. — Usines électriques. — Maison fondée en 1902

SPÉCIALITÉS : Montres métal et argent, système Roskopf, de 16 à 42 lignes.

Finissages à clefs de 18 à 22 lignes, genres Russes et Turcs

Qualité garantie. — Prix avantageux. — Automates brevetés

680

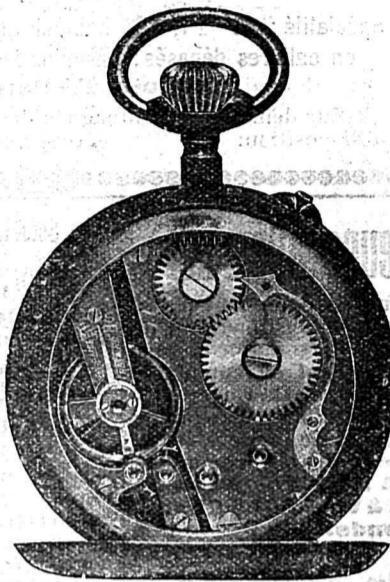
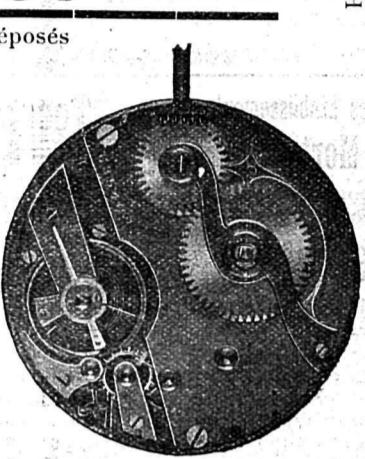
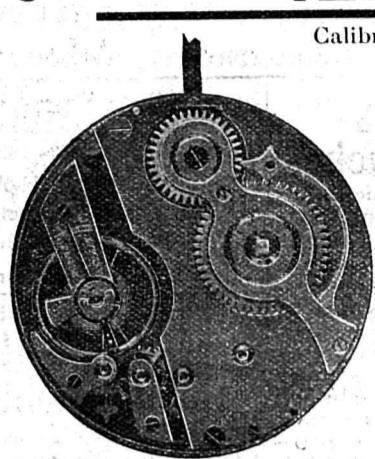
Production  
mensuelle

42.000

montres et  
mouvements.

Calibres déposés

1  
6893



Panoramique

Calibre C

Calibre B

Calibre A

Nous sommes acheteurs au comptant d'une grande quantité de montres en genres extra bon marché pour le

## ★ marché anglais ★

dans les genres suivants : savonnettes dorées plates et hauteur normale, lépines dorées, oxydées, et Roskopf en tous genres.

Tous les fabricants qui ont de grands stocks sont priés d'envoyer leurs offres immédiatement à MM. **Haasenstein & Vogler**, à **La Chaux-de-Fonds**, sous la mention „marché anglais“.

H 5913 C 1832

Horlogerie pour tous pays  
**Siegm. NEUMANN**  
BALE (Suisse)

Genre Roskopf 17 à 24 lignes. **Nouveauté**: Calibre extra-plat. Spécialité: Extra-plat cylindre et ancre, en tous genres.

H 10081 C Echantillons à disposition contre références: 1230

FABRICATION D'HORLOGERIE  
**LUTERBACHER-SCHLAEFLI**, Soleure (Suisse)

Spécialité: 11 et 13 lignes ancre lépines et savonnettes en tous genres et pour tous pays.

H 10088 C 973

ACHAT AU COMPTANT ★  
Montres or, argent et métal genres anglais de 12 à 20 lignes, aussi **lots de liquidation**; payement chez notre banquier, à la Chaux-de-Fonds.

Offres à **M. Harrington & Son** Liverpool

Norton street

H 10168 C 559

## LA SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERCANTS

recommande son service de placement aux maisons de commerce et administrations, ainsi qu'aux employés, pour la médiation de places

### d'Employés de Commerce

tels que : Chefs de bureau, comptables, correspondants, voyageurs, vendeurs, commis de fabrication, magasiniens, apprentis, etc.

Service gratuit pour MM. les patrons pour le placement d'employés rétribués. Conditions avantageuses pour les employés. Le service se fait par 13 bureaux placés dans les centres commerciaux de la Suisse et à l'étranger.

S'adresser à l'agence de **la Chaux-de-Fonds**, M. E. Frandelle, 13, rue de la Paix. Téléphone 467.

H 5406 C 749

◀ FABRIQUE D'HORLOGERIE ▶  
**STRAUSAK-BOUCHÉ**  
 Soleure (Suisse)

Fabrication de Montres cylindre bon courant  
 en tous genres et pour tous pays

Spécialité : 10 1/2 à 12" hauteur normale, plate et extra-plat,  
 en calibres déposés : bascules façon à vue et à pont à vue  
 pour l'Allemagne.

Sur demande accompagnée de références des échantillons  
 à disposition. Téléphone. H 40172 C 624

**Jeune Allemand**

sachant les deux langues et la comptabilité, aimeraient trouver une place stable comme correspondant ou comptable dans maison d'horlogerie ou bijouterie. Entrée immédiate. Références de premier ordre.

Adresser les offres sous chiffres **A 1054 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1846

**On demande**

finissages boston avec calotte, par grandes séries.

Adresser offres sous chiffres **H 1849 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1849

**Voyageur**

Jeune homme, 35 ans, marié, ayant clientèle, parlant français, anglais et espagnol, connaissant à fond l'horlogerie et la bijouterie, cherche place de **voyageur** dans maison sérieuse, éventuellement prendrait la gérance d'un magasin. Références de tout premier ordre à disposition.

Adresser les offres sous **T 1162 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier.**

Atelier bien organisé entreprendrait

**terminages**

soignés et bon courant, en pièces Roskopf ou autre spécialité. Travail garanti.

Adresser offres sous chiffres **X 5985 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1852

**TECHNICIEN**

Chef de fabrication d'une des plus grandes fabriques d'horlogerie de la Suisse, constructeur de machines, connaissance des derniers procédés de fabrication, calibrisme expérimenté sur petites et grandes pièces, désire

**changer de place**  
 pour tout de suite ou épouse à convenir. Adresser offres sous chiffres **O 1115 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 1836

**Maison** sérieuse de ventes par accompagnement demande à acheter, montres genre bon courant et prie d'adresser offres s. chiffres **H 2183 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.** 1838

La Société des Etablissements Frainier, à Morteau (Doubs) demande pour entrer tout de suite un bon contremaître

capable de diriger un atelier de boîtes d'argent

Des connaissances approfondies de la partie pour tout ce qui concerne les alliages, dégrossissages, tournages, achèvements, etc., sont exigées.

Se présenter muni de bonnes références avec preuves de capacité, ou adresser offres par lettre. H 5893 C 1827

**Küng-Champod & Cie**

La Chaux-de-Fonds  
 Daniel JeanRichard, 13 1829

**Montres or**  
 pour Dames et Hommes  
 H 10663 C 9 à 19" cylindres  
 pour tous pays

Grand choix en montres fantaisie  
 Prix avantageux

**BREVETS D'INVENTION**

MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES.  
 OFFICE GÉNÉRAL, FONDÉ EN 1868 LA CHAUX-DE-FONDS.

**MATHEY-DORET** Ing. Conseil

H 14003 C 1550

**GRAMMATOPOULO**  
 H 5894 C FRÈRES 1826  
 Montres en gros

Constantinople - Stamboul  
**ACHATS**

**Comptable**  
 disposant de quelques heures, se recommande pour des écritures concernant la fabrication d'horlogerie et le montage de boîtes. Discréption absolue. Ecrire sous chiffres **R 5933 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1842

**FABRIQUE D'AIGUILLES**  
 H 2636 N pour tous pays 1687  
**CHs KAUFMANN, Fleurier**

Successeur de Kaufmann frères  
 Maison fondée en 1850. Téléphone.

**Occasion**  
 On offre à vendre à un prix réduit: 7 montres chronogr. compt. 19", rattrap. sous le cadran, lép. arg. 0,800; 8 montres chronogr. compt. 24", lép. acier, échap. anti-magn., sp. Breguet. S'adresser à S. Jeanneret, 18, rue Tramelan, St-Imier. H 1081 J 1837

**Technicien  
 Chef d'ébauches**

ayant suivi avec succès les cours complets d'une école d'horlogerie et travaillant depuis 2 1/2 années dans fabrique d'horlogerie pour la construction des plans, corrections de calibres, l'outillage (jauges, pointeurs, plaques, etc., etc.) et dirigeant depuis 1 1/2 année les ébauches d'une fabrique d'horlogerie (laiton, aciers et sertissons), cherche place comme **technicien, chef d'ébauches ou aide-calibriste** ou emploi analogue.

Certificats de capacités et moralité à disposition. Epoque à convenir. Ecrire sous chiffres **W 916 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1819

**Assortiment ancre**

On demande tout de suite comme

**visiteur**

jeune homme, de préférence marié, connaissant parfaitement l'échappement ancre. Situation sérieuse et d'avenir. 1573

Adresser offres avec références sous chiffres **S 5254 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1844

A vendre 18 cart. belles pièces **extra minces** et acier à cuv. sans cuv. et arg. ainsi que 18 cart. arg. gal. 19" ancre 15 r. sp. plat et breg. toutes montres garanties bien réglées. Adresser offres sous chiffres **R 996 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 1844

**Demoiselle**

bien au courant de la fabrication, de la sortie et de la rentrée du travail, cherche place tout de suite.

Certificats et références à disposition.

Offres s. chiffres **S 1023 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1845

Un industriel ayant une longue pratique des affaires, cherche place de

**Directeur ou  
 Chef de bureau.**

Pourrait s'engager tout de suite.

Ecrire s. chiffres **P 5932 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1841

FABRIQUE DE BOÎTES ARGENT ET GALONNÉES

**J. Meier & Cie, St-Imier**

Installation moderne — H 753 J 1738

Boîtes en tous genres

Spécialité de genres lentilles extra plates

Prompte et sérieuse exécution. — Téléphone.

**PRIX-COURANTS et CATALOGUES ILLUSTRÉS**

pour l'Horlogerie et la Bijouterie

EXÉCUTION SOIGNÉE PLUS DE 500 CLICHÉS à DISPOSITION EXÉCUTION SOIGNÉE

Lithographie, Typographie, R. Hæfeli & Cie

**Huile SINE DOLO**

H 10050 C Qualité extrafine p' montres 1520

Huile p' Barillets, Pendules et Boîtes à musique

Graisse pour mécanisme de Remontoirs

Fabriquées par **L. ROZAT**,

fabric. d'horlogerie soignée, CHAUX-DE-FONDS

Fabricant achète à des

**Mouvements ancre remontés**

18 et 19 lig., lép. et sav., bon marché et qualité moyenne.

Commandes régulières

Le bureau **Haasenstein & Vogler, Bienne**, reçoit les offres sous chiffres **H 535 U.** 1850

Fabrication d'horlogerie  
**Louis-Paul MARCHAND**  
 H 486 U 28, rue Neuve 1839

**Bienne**

Spécialité:

Montres de Dames 11"  
 bon courant  
 Prochainement montres ancre 12" à 2 secondes

Employé supérieur  
 expérimenté, dirigeant succursale, fabrication et vente, d'une importante fabrique d'horlogerie, cherche emploi dans bon établissement, partie commerciale ou la fabrication. Références et certificats à disposition. 1840  
 Offres s. Tc 2095 Q à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie

du dehors

demande à louer, pour Avril 1909, locaux spacieux et bien éclairés, pour y installer fabrication d'horlogerie, occupant une centaine d'ouvriers, et des bureaux.

Offres détaillées sous chiffres **Z 5839 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1803

**PAUL PIGUET-CAPT**  
 Brassus (Vallée de Joux)

Montres compliquées de tous genres

**Rattrapantes**  
 H 21695 L Extra-plates. 1801

**A. WALTER**  
 CHAUX-DE-FONDS rue Léon-Rob. 55  
 CACHETS PONÇONS ESTAMPES  
 MACHINES & NUMÉROTÉES POUR L'HORLOGERIE.  
 MARQUES DE FABRIQUE  
 MODÈLES & BREVETS DANS TOUTES LES PAYS

H 40050 C 1401

**Polissage de  
 roues en tous genres**

On entreprendrait encore quelques séries de roues polies, or et laiton, avec ou sans pignons. S'adresser à Mme Cécile Huguenin, Jalousie, 12, Le Locle. H 5839 C 1828

Fabrique d'horlogerie

**L. Sandoz-Vuille**

H 10112 C Le Locle 1319

**Montres réveil  
 et**

**Montres 8 jours**

en tous genres et pour tous pays

Réglage garanti

Prix défiant toute concurrence

**Débris soignés**

de 6 à 30 lig. par série ou par jeu; échantillons à disposition. S'adresser à **Mme Fallegue**, rue Pradier, 9, Genève. H 543 C 1689

**FABRIQUE MOVADO**  
CHAUZ DE FONDS (Suisse)  
L.A.J. DITESHEIM & FRÈRE

BRUXELLES 51  
Rue Gretry

**MONTRES**  
de  
Précision  
chronométrique  
ANCRE  
9 à 24 lignes

Marques déposées  
**SURETÉ** **MOVADO**  
**MISTRAL**

Exposition internationale de Liège 1905  
Grand Diplôme d'honneur

PARIS 98  
Boulev. Sébastopol

**Spécialités**  
de  
**MONTRES**  
10 et 19 lign., extra-plates  
et  
**RÉPÉTITIONS**  
de toutes grandeurs

Marques déposées  
**SURETÉ** **MOVADO**  
**APOGÉE**

Exposition universelle Paris 1900  
Médaille d'argent

H 40165 C 430

## BANQUE DE BIENNE

Capital: fr. 750,000

Réserve: fr. 150,000

Nous recevons des dépôts de fonds portant intérêt:  
en **Compte-courant à 3 1/2 %**, disponibles et **sans commission**;  
sur **Livrets d'Epargne à 4 %** de fr. 1.— minimum, remboursables  
moyennant avertissement de 1 à 3 mois suivant les montants;  
contre **Bons de Caisse à 4 %** à 2 ans fixes, munis de coupons semestriels  
aux 30 juin et 31 décembre, et remboursables après dénonciation de 3 mois.

Le timbre et l'impôt de l'Etat de Berne à notre charge.

Nous accordons des **Crédits** et des **avances sur billets**,  
contre cautionnement ou nantissement, à des conditions avantageuses.

La Manufacture d'Horlogerie  
**„LE PHARE“ AU LOCLE** (SUISSE)

fournit avantageusement tous  
les genres de **MONTRES à RÉPÉTITION**  
en grandeurs de mouvements 17 à 24 lignes

**Bureaux techniques.**

Tous les calibres sont la propriété de la maison.

H 40107 C Plus de 200 modèles différents.

1161

**GRAND PRIX: MILAN 1906**

# FABRIQUE DE BOITES

ARGENT ET GALONNÉ  
en tous genres et pour tous pays



## GEORGES LEUBA & Cie

FLEURIER

Spécialité: Genre RUSSE, CHINE et JAPON  
Boîtes Châtelaines. — Boîtes plates et extra-plates  
Genres soignés et bon courant

Livrailles très rapides. 1816 (013193N) Outilage perfectionné.



### Montre LUCIDA Patent

métal, acier, électro, argent et argent doré,  
mouvement doré, nickelé et gravé

#### Dernière Crédation

Interchangeabilité garantie

Prix avantageux

Manufacture \*  
\* d'Horlogerie  
de Hölstein-Waldenburg

CATTIN & CHRISTIAN

II 3884 C

Succursales:

Holderbank  
(Soleure)

519

Bubendorf  
(Bâle)

## Les seules montres de dames

hors concurrence en prix par la qualité  
10 à 13" ancrés et cylindres, à secondes, en boîtes or, argent et métal  
BL. Y. Nouveau: 11 lignes ancre extra-plate  
Plus ancienne fabrique produisant cette spécialité 651

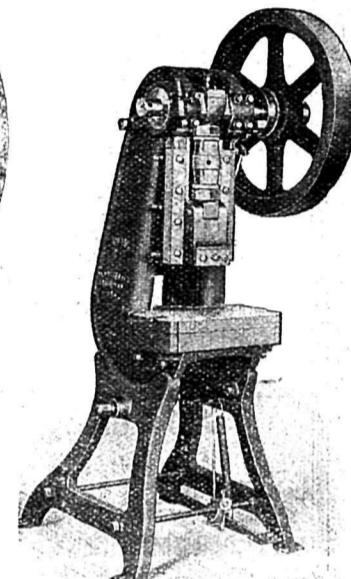
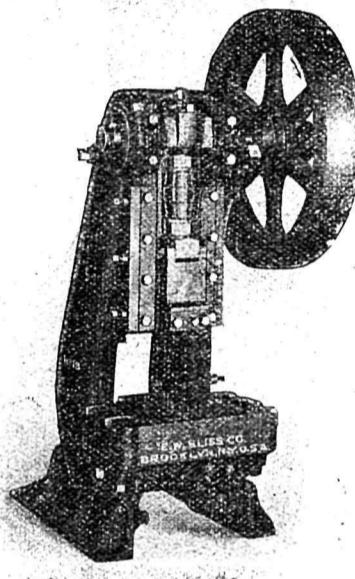
Les fils de JEAN AEGLER, Usine « Rebberg », Biel  
LA CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold Robert, 58

## “BLISS”

### Presses à bâti inclinable

Ce genres de presses, construit en un type et douze grandeurs, peut être employé et adapté à un nombre de travaux indéfini.

Depuis 25 ans que nous avons créé ce modèle, il est devenu classique et est le favori des fabricants des deux continents.



Position inclinée H 663 X

Position verticale 1613

Sur demande nous en enverrons devis et détails.

E. W. BLISS Co, 100, Boulevard Victor Hugo St-Ouen (Seine)

## SANDOZ WATCH Co

Fabrique à St-Imier

Bureau de ventes à LA CHAUX-DE-FONDS

Montres ULTRA-PLATES, hauteur 18 douz.

PLATES, hauteur 26 douz.

Montres 10 et 19" Cassolettes

Boîtes et emboîtements brevetés

Montres 19" plates

Interchangeabilité garantie

Prix avantageux H 10270 C

Répétitions en tous genres

avec et sans chronographe

CHRONOGRAPHES-COMPTEURS

Ultra-plats, hauteur av. chr. 24 douz.

Idem Extra-plats, 16 à 19 lignes.

Idem Hauteur normale. 1225

Marques déposées :

PEPITA

PAPILLON

PRIMEVÈRE

OPERA

ONYX

